

Modalités d'inscription examen grades DAN

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de trouver ci-après les modalités d'inscription aux examens grades DAN.

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à veiller à leur bonne application afin de faciliter le traitement administratif.

Nous vous rappelons également que l'équipe de la ligue est à votre disposition pour tous renseignements. Coordonnées : **Philippe MONTAGNIER**, chargé des inscriptions aux examens Grades DAN – 06.16.18.59.50

Les formalités d'inscription prévoient l'utilisation d'un formulaire (Fiche de Candidature à l'examen) que vous pouvez télécharger sur le site du CILAB.

Les délais sont les suivants : inscription au plus tard :

- **DEUX MOIS** avant la date de l'examen **1^{er} et 2^{ème} Dan**.
- **TROIS MOIS** avant la date de l'examen **3^{ème} et 4^{ème} Dan**

Une information vous sera adressée préalablement (le plus tôt possible) avant chaque session afin de vous communiquer lieu et date d'examen. Cette information sera également accessible sur le site du Comité interdépartemental (CILAB) « www.aikido-ffab-ra.org »

Les **candidatures 1^{er} et 2^{ème} Dan** sont à adresser au siège de votre comité d'appartenance :

**Pour le Lyonnais : Comité interdépartemental du Lyonnais AIKIDO F.F.A.B.
ADRESSE PROVISoire : 21 TER Avenue Joannes Gazagne 69540 IRIGNY**

**Pour Dauphiné/Savoie : CARTIERI Noëlle, 23 rue des Ouvriers Papetiers
38430 MOIRANS**

Les Candidatures 3 et 4^{ème} Dan : les candidats doivent adresser préalablement la « Fiche de Candidature à l'Examen » (uniquement cette dernière) au comité d'appartenance, pour visa du Président de leur Ligue. Cette fiche sera retournée ensuite au candidat qui la fera suivre complétée au siège de la fédération :

**Siège fédéral FFAB :
FFAB Les Allées - 83149 BRAS**

Le dossier d'inscription à un examen de grade Dan doit comporter :

1. Fiche de Candidature à l'Examen (ne pas omettre n° téléphone – adresse mail pour contacter le candidat le cas échéant – signatures du candidat et du professeur).
2. Copie du Passeport Sportif à jour (timbres licences et trois stages validants au minimum dans les douze mois précédant la date limite de l'inscription). Le Passeport Sportif original devra être présenté le jour de l'examen, faute de quoi le candidat ne pourra pas se présenter à l'examen.
3. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique intensive de l'Aïkido ou de l'Aïkibudo datant de moins de 1 an.
4. Le règlement des frais d'inscription :
 - a. **1^{er} / 2^{ème} Dan** un chèque de **30 Euros à l'ordre de la CILAB**, Comité interdépartemental du Lyonnais d'Aïkido et Budo.
 - b. **3^{ème} / 4^{ème} Dan** un chèque de **60 Euros à l'ordre de la FFAB Les Allées 83149 BRAS**

Les stages privés ne sont pas pris en considération.

Chaque candidat aux examens 1^{er} et 2^{ème} DAN aura la possibilité de consulter l'état d'avancement de son inscription sur le site internet CILAB (réception du dossier, dossier complet ou non, envoi de la convocation) : rubrique info. Grades DAN.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS DE PRÉSENTATION

Pour accéder aux grades de	Grade précédent	Age minimum révolu	En cas d'échec à un examen, interdiction de se représenter avant	Temps minimum entre chaque grade pour être admis à se présenter
1 ^{er} dan	1 ^{er} kyu	16 ans	1 an de session à session	1 an de session à session
2 ^{ème} dan	1 ^{er} dan	18 ans	1 an de session à session	2 ans de session à session
3 ^{ème} dan	2 ^{ème} dan	21 ans	1 an de session à session	3 ans de session à session
4 ^{ème} dan	3 ^{ème} dan	25 ans	1 an de session à session	4 ans de session à session

Adresse provisoire : 21 TER Avenue Joannes Gazagne 69540 IRIGNY • aikido.llab@free.fr • www.aikido-ffab-ra.org

Fédération Française d'Aïkido et de Budo – Agrément n°06 S 83 Jeunesse et Sports – Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985 et 3 décembre 2004